

LOCAM SAS
94 RUE BERGSON
42000 ST ETIENNE

au capital de 11520000 €
RCS 77B203
SIREN 310880315
TVA CEE FR22310880315

25 50

FACTURE UNIQUE DE LOYERS EN EUROS
(A conserver pendant toute la durée du contrat)

DATE FACTURE : 23/02/2023

DOSSIER N° **1733194** DU : **22/02/2023**
RUM : LD173319420230011478 I C S : FR91ZZZ113026
STE COMPTOIR MAILLES & ARCHITECT
RUE GUTENBERG

CONTRAT DE LOCATION LONGUE DUREE

13640 LA ROQUE D ANTHON

Pour toute demande administrative, double de contrat, facture unique de loyer, changement de RIB ou d'adresse, numéro téléphone **04 77 925 924**
ou adresse site internet : <http://www.locam.fr>

DESIGNATION DU MATERIEL

Fournisseurs : ORIGINAL SYSTEM 1
1 MULTIFONCTION MX 2651 EU SHARP

CONDITIONS FINANCIERES

TVA applicable selon les règlements en vigueur à la date de la présente facture, sous réserve des modifications pouvant intervenir au cours du contrat.

ECHÉANCES	H.T.	TVA	TTC A	DIVERS B
30/03/23	198,00	39,60	237,60	15,09
30/06/23	198,00	39,60	237,60	15,09
30/09/23	198,00	39,60	237,60	15,09
30/12/23	198,00	39,60	237,60	15,09
30/03/24	198,00	39,60	237,60	15,09
30/06/24	198,00	39,60	237,60	15,09
30/09/24	198,00	39,60	237,60	15,09
30/12/24	198,00	39,60	237,60	15,09
30/03/25	198,00	39,60	237,60	15,09
30/06/25	198,00	39,60	237,60	15,09
30/09/25	198,00	39,60	237,60	15,09
30/12/25	198,00	39,60	237,60	15,09
30/03/26	198,00	39,60	237,60	15,09
30/06/26	198,00	39,60	237,60	15,09
30/09/26	198,00	39,60	237,60	15,09
30/12/26	198,00	39,60	237,60	15,09
30/03/27	198,00	39,60	237,60	15,09
30/06/27	198,00	39,60	237,60	15,09
30/09/27	198,00	39,60	237,60	15,09
30/12/27	198,00	39,60	237,60	15,09

Le PRELEVEMENT est égal au TOTAL des colonnes A et B

ECHÉANCES	H.T.	TVA	TTC A	DIVERS B

Nombre total d'échéances : 20

(B) Accessoire(s) au contrat:
ATD 0,15

Cette facture concerne les loyers du contrat de location référencé ci-dessus. La TVA grévante les loyers n'étant acquittée par la société bailleuse qu'après encaissement de ceux-ci aux dates d'exigibilité indiquées, les droits à déduction, s'ils existent, ne s'ouvrent pour le locataire qu'au fur et à mesure des règlements et sur présentation de leur justification. Les Tribunaux de SAINT ETIENNE seront seuls compétents en cas de litige concernant cette facture.
Si le matériel loué est un véhicule, nous vous prions de nous adresser dès **immatriculation UNE PHOTOCOPIE DE LA CARTE GRISE.**
Par ailleurs, vous voudrez bien prendre contact avec votre assureur et nous retourner l'attestation d'assurance jointe dûment renseignée.